**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D’ENSEIGNEMENT**

**GESTION ET TECHNIQUES FINANCIERES**

**APPLIQUEES AU COMMERCE INTERNATIONAL**

**ENSEIGNEMENT supérieur DE TYPE COURT**

**Domaine : Sciences économiques et de gestion**

|  |
| --- |
| **CODE : 717402U32D2** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1er septembre 2021,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| GESTION ET TECHNIQUES FINANCIERESAPPLIQUEES AU COMMERCE INTERNATIONAL **enseignement superieur** **de type court** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d’enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité d’enseignement vise à permettre à l'étudiant :

* d’acquérir et d’appliquer des techniques de base en mathématiques financières ;
* d’analyser les modes de financement et de paiement du commerce international ;
* de proposer des techniques de gestion du risque des changes ;
* d’analyser la rentabilité d’un projet d’investissement.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

* résumer les idées essentielles d’un texte d’intérêt général et les critiquer ;
* produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d’information pouvant être mis à sa disposition).
  1. **Titre pouvant en tenir lieu**

CESS

1. **ACQUIS D’APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite,** l’étudiant sera capable**,**

*face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives au financement à l’exportation, aux investissements directs étrangers et à la couverture du risque de change :*

* de proposer et de justifier les modalités de paiement et de financement les plus pertinentes, en tenant compte des risques ;
* d'évaluer la pertinence d'un projet, de prescrire et de justifier un mode de financement adapté aux caractéristiques de l’entreprise et du pays d’exportation ;
* de sélectionner et de justifier le choix d’une couverture de risque de change en fonction du contrat négocié et de la situation monétaire internationale.

**Pour la détermination du degré de maîtrise,** il sera tenu compte des critères suivants :

* niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
* niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
* niveau d’intégration : la capacité à s’approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
* niveau d’autonomie : la capacité de faire preuve d’initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable :

* 1. **Notions de mathématiques financières**

*face à des problèmes illustrant des situations issues de la gestion financière dans le cadre du commerce international,*

*en utilisant d’une manière adéquate les moyens techniques disponibles (calculatrice, outil informatique ...),*

1. d’appliquer les formules adéquates et de justifier la pertinence de ses choix méthodologiques pour :

* calculer des intérêts simples et l’escompte commercial,
* calculer la valeur acquise ou la valeur actuelle d'un capital par la technique des intérêts composés,
* calculer le taux réel à partir du taux effectif dans des problèmes courants de financement,
* calculer la valeur de l'annuité et élaborer le tableau d’amortissement dans des problèmes courants de prêts à long terme.
  1. **Gestion et techniques financières appliquées au commerce international**

*face à des situations concrètes de la vie professionnelle relatives au financement à l’exportation, aux investissements directs étrangers et à la couverture du risque de change :*

* de décrire le système bancaire et le fonctionnement élémentaire du marché monétaire ;
* d’expliciter les techniques de paiement et de financement utilisées dans le commerce international ;
* de proposer et de justifier la technique de paiement et/ou de financement adéquate ;
* d’évaluer le risque de crédit à l'exportation et de proposer une solution pour le gérer ;
* de situer le marché des changes dans le système financier ;
* d’expliciter les notions de marché des changes, de risque de change, de risque de taux d’intérêt ;
* de prescrire la/les technique(s) de gestion du risque de change (parmi les couvertures bancaires et d’assurance) en fonction du contrat négocié et de la situation monétaire internationale en justifiant ses choix ;
* d’identifier le concept d'investissement direct étranger, les différentes catégories, l’impact sur le pays d’accueil ;
* d'évaluer la rentabilité d'un projet.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D’ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| Notions de mathématiques financières | CT | B | 16 |
| Gestion et techniques financières appliquées au commerce international | CT | B | 48 |
| **7.2. Part d’autonomie** |  | P | 16 |
| **Total des périodes** |  |  | **80** |